

**Syndicat Mixte de l'Ouest Lyonnais**  
25, chemin du stade  
69670 VAUGNERAY

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Délibération n°11/2025**

L'an deux mille vingt-cinq

Le vingt-cinq mars à 18h00

Le comité syndical dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Morgan GRIFFOND, président du Syndicat.

Date de convocation : 13 mars 2025

**Nombre de membres**

**En exercice : 24**

**Présents : 13**

**Votants : 13**

**Présents : BIAGGI Olivier, BROUILLET Isabelle, CHIRAT Florent, COMBET Damien, COSTE Marc, GRIFFOND Morgan, GOUGNE Yves, JAUNEAU Jean-Claude, MALOSSE Daniel, MOLLARD Yvan, NELIAS Agnès (suppléante de BERGER Marie-Agnès), THIMONIER Jean-Marc, ZANNETTACCI Pierre-Jean ;**

Secrétaire de séance : Jean-Marc THIMONIER

**OBJET :**

Finances  
-  
Budget primitif de  
l'exercice 2025

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est déroulé le 11 février 2025 ;

**VU** la délibération n° 03-2025 du comité syndical du 11 février 2025 approuvant le Rapport d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2025,

Monsieur le président expose ce qui suit :

Suite au débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé le 11 février 2025, il est proposé au comité syndical d'approuver le budget primitif pour l'exercice 2025.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de son Président,  
Après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions,  
**ADOpte** le budget pour l'exercice 2025, comme suit :

	INVESTISSEMENT (€)	FONCTIONNEMENT (€)	TOTAL (€)
Dépenses	550 548.94	1 533 526.93	2 084 075.87
Recettes	550 548.94	1 533 526.93	2 084 075.87

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour copie certifiée conforme.

Le Président  
Morgan GRIFFOND

